



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 16707

Numéro SIREN : 380 034 892

Nom ou dénomination : FINORDEV

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2015 sous le numéro de dépôt 92829



1509291101

DATE DEPOT :	2015-10-06
NUMERO DE DEPOT :	2015R092829
N° GESTION :	1990B16707
N° SIREN :	380034892
DENOMINATION :	FINORDEV
ADRESSE :	16 rue de Logelbach 75017 Paris
DATE D'ACTE :	2015/08/30
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	DEMISSION DE DIRECTEUR GENERAL

PG 30.08.15 EL

90816707

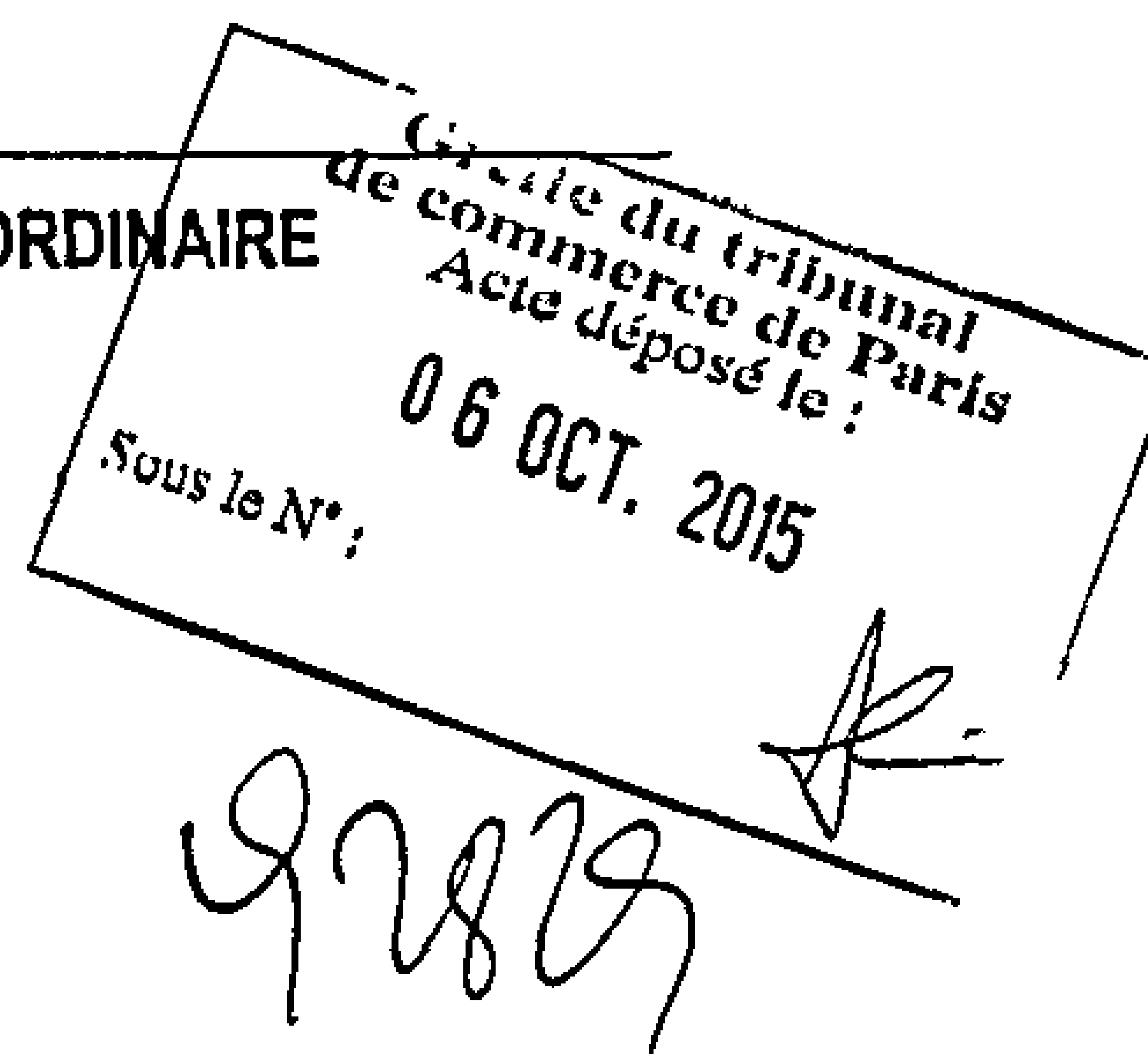
FINORDEV

Société par actions simplifiée au capital de 3.510.000 euros

Siège social : 16, rue de Logelbach 75017 PARIS

380 034 892 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 AOUT 2015**



**L'an deux mille quinze,
et le trente août,
à dix heures,**

Les actionnaires de la Société se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation verbale du Président.

- Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

- Monsieur Simon BELLAICHE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 45.000 actions sur les 45.000 actions émises par la Société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la majorité simple, et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- **démision de Monsieur Patrick BELLAICHE de ses fonctions de Directeur Général,**
- **Pouvoirs en vue des formalités.**

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

A handwritten signature consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Patrick BELLAICHE, pour raisons personnelles, de ses fonctions de Directeur Général à compter de ce jour mais qui restera fondé de pouvoir de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

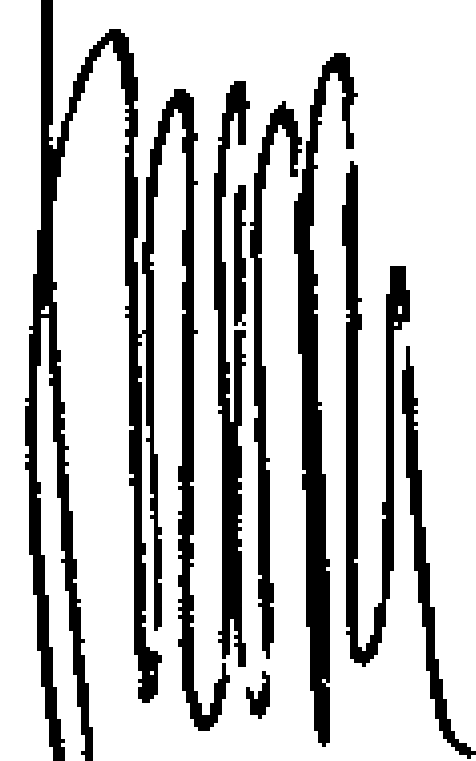
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures 15 minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

Monsieur Simon BELLAICHE



Monsieur Patrick BELLAICHE

« Bon pour démission des fonctions de Directeur Général »

